

Congrès AFSP Paris 2013

ST 60 Une sociologie de la pensée politique est-elle possible ? Le cas des (néo)libéralismes

Brennetot Arnaud, Maître de conférences en géographie, UMR CNRS 6266 IDEES, Université de Rouen.

arnaud.brennetot@univ-rouen.fr

Une géo-archéologie des néolibéralismes

Néolibéralisme ou néolibéralismes

En 2002, l'ancien président de la Société du Mont-Pèlerin (1994-1996), P. Salin affirmait dans *Le Figaro* que le néolibéralisme « ça n'existe pas » : « comme les moulins à vent de Don Quichotte, il n'est désigné que pour justifier et motiver une épopée. Mais la doctrine néolibérale n'existe que dans l'esprit de ses ennemis » (6 février 2002). En 2006, l'économiste A. Wolfelsperger va plus loin, présentant le « néolibéralisme » comme une « vision typiquement paranoïde des choses », développée au sein des cercles « ultra-antilibéraux » pour mobiliser les troupes. Selon cette hypothèse, le « néolibéralisme » serait une étiquette inventée par les opposants au libéralisme pour désigner leurs adversaires idéologiques qu'ils accusent d'avoir organisé une lente conquête des esprits, depuis les cercles académiques, autour de la Société du Mont-Pèlerin (Passet, 2000), jusqu'aux grands médias (Chomsky, 1994), en passant par un vaste ensemble de *think tanks* et de *lobbies* liés à divers partis politiques (Cockett, 1995, Dixon, 1998).

Cette hypothèse peut s'appuyer sur le fait que les intellectuels et responsables politiques habituellement présentés comme les principaux théoriciens et artisans du néolibéralisme n'ont jamais revendiqué une telle étiquette. Ni F. Hayek, ni la plupart des économistes de l'École de Chicago n'ont jamais exprimé leur adhésion, ni reconnu leur appartenance à un quelconque mouvement « néolibéral ». Entre 1947 et 1998, aucune des sessions organisées lors des meetings de la Société du Mont-Pèlerin n'a d'ailleurs été explicitement consacrée à la question du « néolibéralisme » (Hartwell, 1995, *Mont Pelerin Society*, 2003). M. Friedman utilise le terme une seule fois dans sa carrière, dans un court article de quatre pages publié en 1951 dans la confidentielle revue norvégienne *Farmand* (Friedman, 1951, Ebenstein, 2012). Dans cet article de jeunesse, encore influencé par les idées d'H. Simons, M. Friedman propose un « néolibéralisme » très différent des idées qu'il défend plus tard dans *Capitalisme et Liberté* (1962) ou dans la plupart de ses interventions publiques (Burgin, 2012). Dans ces conditions, le « néolibéralisme » pourrait être envisagé comme un repoussoir idéologique utilisé par les antilibéraux pour fédérer et structurer leur action. Faire la sociologie du « néolibéralisme » reviendrait alors à analyser la dispute entre une représentation du monde inventée depuis une trentaine d'années par les anti-libéraux et leurs adversaires (Laurent, 2006).

Pour certains auteurs (Halimi, 2004, Harvey, 2007, Turner, 2008, Peck 2010), l'absence de revendication d'une appartenance à un quelconque « néolibéralisme » n'empêche pas l'existence d'un socle d'idées bien réel, qui se serait cristallisé peu à peu, après la Seconde Guerre mondiale, avant d'être mis en œuvre dans divers pays à partir des années 1970. La dénomination « néolibérale » n'interviendrait que dans un second temps afin de permettre d'étiqueter ce courant de pensée émergent. P. Mirowsky et D. Plewe (2010) présentent ainsi le « néolibéralisme » comme une « pensée collective » qui se serait structurée de façon spontanée, dans et autour de la Société du Mont-Pèlerin, par la convergence idéologique de plusieurs Écoles économiques (École autrichienne, École de Chicago, ordolibéraux allemands, libéraux conservateurs, École de Virginie). L'hypothèse d'une cohérence idéologique antérieure à tout acte de dénomination collective est cependant remise en cause par d'autres auteurs qui voient dans le groupe formé par la Société du Mont-Pèlerin un amalgame de courants disparates, traversé par des divergences significatives et, dans certains cas, irréconciliables (Burgin, 2012, Audier, 2012). Au crédit d'une telle interprétation, rappelons que dès le premier Congrès du Mont-Pèlerin en 1947 de vives tensions s'expriment : des figures aussi différentes que L. Von Mises ou M. Allais marquent leur différence avec le reste du groupe, le premier accusant ses collègues de former une « bande de socialistes » tandis que le second refuse de signer le *Statement of Aims*, après plusieurs remaniements, en raison d'un désaccord avec F. Hayek sur la question de la propriété foncière. Ainsi, selon S. Audier, il y aurait une variété de « néolibéralismes » qui s'expliquerait par l'existence de visions, avant tout personnelles, extrêmement diverses. Selon cette interprétation controversée, « la notion de néolibéralisme renvoie à tant de conceptions différentes que l'auteur n'en présente pas véritablement de définition » au point qu'« on peut légitimement se demander si le néolibéralisme existe » (Solchany, 2012). L'identification d'une pluralité de néolibéralismes aboutirait à dissoudre l'objet et à apporter une confirmation, sans doute involontaire, à la thèse provocatrice de P. Salin.

Cette opposition entre une acception unitaire et une interprétation parcellaire peut être dépassée si l'on tient compte du fait que le néolibéralisme correspond à une réalité polysémique, chaque sens ayant sa propre cohérence. L'analyse de la trajectoire des pratiques terminologiques et des contextes géopolitiques associés au néolibéralisme permet alors de démêler les différentes significations attribuées à cette appellation et d'identifier les grandes étapes du processus d'élargissement sémantique qui a accompagné sa massification dans le débat public mondial.

Le premier néolibéralisme européen

Une première acception collective est apparue en France, dans les années 1930, pour désigner le réseau d'intellectuels réunis lors du colloque Lippmann pour proposer un programme de rénovation du libéralisme (Audier, 2008). Outre les Actes du Colloque, ce premier néolibéralisme peut être saisi à travers les comptes rendus du CIERL (Centre International d'Études et de Rénovation du Libéralisme), créé dans la foulée du colloque, ainsi que par les ouvrages publiés à *La Librairie de Médecis*, créée en 1937 par L. Rougier et L. Baudin.

Premiers ouvrages « néolibéraux » publiés à *La Librairie de Médecis*

Auteur	Titre français	Année de publication en France	Nationalité de l'auteur
BAUDIN L. ▶	<i>La monnaie, ce que tout le monde devrait en savoir</i>	1938	France
MISES L.V. ▶	<u><i>Le Socialisme</i></u>	1938	Autriche
LIPPMANN W. ▶	<u><i>La cité libre</i></u>	1938	États-Unis
ROUGIER L. ▶	<i>Les mystiques économiques (1937-1953)</i>	1938	France
LAVERGNE B.	<i>La crise et ses remèdes</i>	1938	France
ROBBINS L.	<u><i>Economie planifiée et ordre international</i></u>	1938	Royaume-Uni
MISES L.V. ▶	<u><i>Les illusions du protectionnisme et de l'autarcie</i></u>	1938	Autriche
ROUGIER L. ▶	<i>Le colloque Walter Lippmann</i>	1939	France
HAYEK F. ▶	<u><i>L'économie dirigée en régime collectiviste</i></u>	1939	Autriche
MACHLUP F.	<u><i>Guide à travers les panacées économiques</i></u>	1939	Autriche
RÖPKE W. ▶	<u><i>Explication économique du monde moderne</i></u>	1940	Allemagne
HAYEK F. ▶	<u><i>La route de la servitude</i></u>	1946	Autriche
ALLAIS M.	<i>Abondance ou Misère</i>	1946	France
VILLEY D.	<i>Redevenir des hommes libres</i>	1946	France
HEILPERIN M. ▶	<u><i>L'économie internationale</i></u>	1946	Hongrie
RÖPKE W. ▶	<u><i>Civitas Humana</i></u>	1946	Allemagne
MISES L.V. ▶	<u><i>Le Gouvernement omnipotent</i></u>	1947	Autriche
ROBBINS L. ▶	<u><i>Essai sur la Nature et signification de la science économique</i></u>	1947	Royaume-Uni
RUEFF J. ▶	<u><i>L'ordre social</i></u>	1946	France
MISES L.V. ▶	<u><i>La Bureaucratie</i></u>	1946	Autriche
BAUDIN L. ▶	<u><i>L'aube d'un nouveau libéralisme</i></u>	1953	France

Note méthodologique :

Les auteurs publiés à la Librairie de Médecis n'appartenant pas à la Société du Mont-Pèlerin n'ont pas été cités ici. Les participants au colloque Lippmann sont indiqués par une flèche (▶). Les ouvrages publiés en plusieurs langues sont soulignés.

Une lecture comparée des principaux ouvrages publiés dans cette collection confirme l'existence d'une convergence idéologique entre les auteurs de cette collection. Au-delà des différences abondamment soulignées par S. Audier (2012), les premiers néolibéraux se rejoignent sur un double aspect : tout d'abord ils dressent un constat commun de l'état du monde des années 1930, accusant l'isolationnisme de la plupart des gouvernements nationaux d'aboutir à une dégradation tragique des relations internationales, avant, ensuite, de proposer tout un ensemble de préconisations destinées à permettre une refondation de l'ordre politique mondial fondée sur une vision renouvelée de l'internationalisme libéral. Selon les premiers néolibéraux, dans un monde d'interdépendances économiques, la division de l'espace en États séparés ne saurait durablement s'accompagner de politiques extérieures unilatérales, sauf à s'accommoder d'un état de guerre permanente. L'autodétermination des nations doit, selon eux, être limitée par le respect d'un certain nombre de règles internationales de coopération. Pour que celles-ci soient respectées, un code de bonne conduite à la manière de l'idéal

wilsonien (Steigerwald, 1994) ou du fonctionnalisme imaginé par D. Mitrany (1944) ne saurait suffire. Il doit, selon les premiers néolibéraux, être complété par un système d'intéressement et d'avantages mutuels : la mondialisation de l'économie libérale est alors envisagée comme le meilleur moyen de créer cette « grande association » universellement profitable (Lippmann, 1938). Confiants dans les effets autorégulateurs du marché concurrentiel, les premiers néolibéraux renouent avec le libéralisme d'A. Smith, E. Kant ou D. Ricardo et considèrent qu'une économie intégrée à l'échelle mondiale doit conduire à la paix et à la stabilité. Le marché mondial est alors conçu, non pas comme un substitut à l'État, mais plutôt comme un prolongement complémentaire de celui-ci : dans l'ordre néolibéral originel, l'État joue un rôle crucial en établissant le cadre qui garantit le caractère loyal de la concurrence tandis que cette dernière circonscrit le champ des interventions publiques possibles, cette limitation réciproque étant censée produire un équilibre international et réduire les risques de dérives nationalistes ou monopolistiques dans lequel le monde des années 1930 a sombré.

En se contentant de préconiser le respect d'un « marché institutionnel » transnational fondé sur « une loyale compétition » (Rougier, 1938, p. 86), le premier néolibéralisme demeure ouvert à toute une gamme d'autres interventions, y compris s'il agit de financer des investissements publics, de fournir des services collectifs et d'assurances sociales aux populations, voire, pour certains néolibéraux (Lippmann, Rueff), de contribuer à une redistribution équitable des richesses.

Les premiers néolibéraux ne sont cependant pas les principaux artisans des valeurs qu'ils défendent. À travers l'agenda qu'ils préconisent, ils anticipent une forme de rénovation du libéralisme que divers responsables politiques mettent en œuvre dès les années 1940, de façon indépendante. Le multilatéralisme commercial et le concurrentialisme économique international qu'ils appellent de leurs vœux correspondent en effet à des idées suffisamment répandues au cours des années 1930 et 1940 pour être mises en pratique spontanément, sans qu'une doctrine explicite ait été nécessaire à l'impulsion de la dynamique qu'ils préconisent. Aux États-Unis, en 1937, au moment même où W. Lippmann publie *La Cité Libre*, le président Roosevelt et son administration relancent, par exemple, la politique antitrusts afin de face à la récession qui sévit dans le pays depuis plusieurs mois (Brinkley, 1996). Ce faisant, il amorce une politique conforme à ce que réclament les néolibéraux. Dès 1940, W. Röpke se réjouit, par exemple, de l'engagement du président Roosevelt en faveur d'un tel retour à la discipline concurrentielle (1940, p. 280). Dans l'entourage du chef de l'exécutif démocrate, plusieurs hauts responsables, notamment au sein du département d'État, comme C. Hull ou S. Welles par exemple ou plus tard, W. Clayton, W. Harriman et P. Hoffman, sont profondément convaincus des bienfaits stabilisateurs du libre-échange et de la libre concurrence (Hoopes, 1997). En Europe de l'Ouest, cet effort est d'autant plus efficace que les États-Unis trouvent d'importants relais au sein des diverses élites politiques nationales : de hauts fonctionnaires et des hommes politiques tels J. Monnet, R. Marjolin ou H. Alphand en France, K. Adenauer ou L. Erhard (1958) en Allemagne de l'Ouest s'engagent dans la réalisation d'une intégration européenne en phase avec les valeurs néolibérales, fondant la construction européenne sur le respect de la libre concurrence et du multilatéralisme économique (Denord, 2010, Kipping, 1996). Après la Seconde Guerre mondiale, les premiers néolibéraux saluent la mise en œuvre de cet ordre politique international fondé sur l'intégration des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest dans une économie de marché supranationale (Ikenberry, 2011). Certains, comme W. Röpke ou J. Rueff, participent même directement à cette entreprise (Karm, 2005).

Considérant que la paix et la prospérité pourront être mieux atteintes si chaque État se soumet à la discipline d'un marché concurrentiel, les néolibéraux voient même dans l'expérience politique menée après la Seconde Guerre mondiale en Allemagne de l'Ouest par

L. Erhard un modèle à suivre et à généraliser. À partir du milieu des années 1950, le terme « néolibéralisme » n'est plus seulement utilisé par les auteurs francophones qui se disent proches du mouvement (Kunz, 1962, Bilger, 1964) mais également par des observateurs extérieurs, des politologues anglophones, francophones et germanophones pour la majorité, qui envisagent le « miracle allemand » des années 1950 comme une conséquence de la politique néolibérale de L. Erhard (Friedrich, 1955, Oliver, 1960a et b, Hanslowe, 1960, Grosser, 1963, François-Poncet, 1969). Ce glissement des utilisations du terme « néolibéral », passant des promoteurs auto-proclamés aux analystes extérieurs, s'effectue parfois au prix de certaines simplifications ou oublis. Les politologues états-uniens C. J. Friedrich et H. M. Oliver considèrent, par exemple, l'ordo-libéralisme allemand comme le foyer originel du « néolibéralisme », négligeant les racines françaises de l'appellation et le moment fondateur que représente le colloque Lippmann.

Des années 1950 à la fin des années 1970, le « néolibéralisme » sert principalement à désigner la version ordo-libérale allemande. C'est d'ailleurs à cette acception que M. Foucault se réfère lorsqu'il présente le « néolibéralisme » comme une forme de « gouvernementalité » mise en œuvre en Europe de l'Ouest après la Seconde Guerre mondiale et dont l'étude archéologique permet de comprendre certains fonctionnements politiques à l'œuvre au cours des années 1970 (1978). Selon certains auteurs, ce premier néolibéralisme, issu du colloque Lippmann et de sa variante ordolibérale allemande, constituerait la matrice d'une forme d'organisation qui n'a cessé de se développer depuis (Dardot, 2007 et 2010, Denord, 2009 et 2010, Laval, 2004, Schwartz, 2010).

La diversification sémantique et l'invention latino-américaine du néolibéralisme de Chicago

À ce sens originel, s'en sont ajoutés d'autres qui ont contribué, par la suite, à rendre la signification du terme de plus en plus confuse. Aux États-Unis, à partir des années 1960, plusieurs spécialistes de sciences politiques utilisent le terme « neoliberal » pour désigner des expériences politiques très variées : N. M. Bailey et R. L. Ayres à propos des politiques d'ouverture économique menées en Amérique latine à partir des années 1950, C. W. Anderson pour caractériser la politique économique soutenue par l'Opus Dei dans l'Espagne de Franco à partir de 1957 ou R. Kuisel pour désigner les planificateurs français de l'après-guerre. Aux États-Unis, l'usage, de plus en plus libre, de la référence au néolibéralisme finit par en diluer la signification. Cette approximation croissante est facilitée par le fait qu'à partir des années 1960, le recours au terme « néolibéralisme » s'estompe en France. Au fur et à mesure que les valeurs qu'il promeut font l'objet de réalisations concrètes, à travers le processus de construction européenne par exemple, le premier néolibéralisme perd peu à peu la forme d'une doctrine explicite pour devenir une pensée commune, le préfixe « néo » finissant le plus souvent par disparaître (Denord, 2007).

C'est dans ce contexte d'usages fluctuants que le « néolibéralisme » en vient, peu à peu, à désigner les économistes de la seconde École de Chicago. Au cours des années 1970, la notoriété croissante de M. Friedman et de ses collègues pousse divers commentateurs à replacer leurs idées au sein de la pensée libérale et à leur trouver une étiquette pour préciser cela. Ils hésitent alors entre ranger ces économistes parmi les « libertariens », M. Friedman ayant lui-même refusé cette appellation, et les qualifier de « néolibéraux ». Or, jusqu'à cette époque, hormis pour quelques auteurs (L. Baudin, D. Villey, C. Mötteli, C. J. Friedrich), la Société du Mont-Pèlerin demeure encore très rarement associée au « néolibéralisme ». L'adhésion commune des membres de la SMP au principe d'une économie de marché libre ne saurait masquer une profonde divergence interne, entre les partisans du « laisser-faire » et de la dérégulation, dont les représentants de l'École de Chicago, et les premiers néolibéraux,

demeurés attachés à l'idée d'une forte intervention publique, notamment pour contrôler les conditions d'exercice de la concurrence.

À partir de la seconde moitié des années 1970, le recours au qualificatif « néolibéral » pour désigner l'École de Chicago prend de l'ampleur et s'inscrit dans les pratiques discursives, notamment au sein des milieux académiques nord et sud-américains qui entendent dénoncer le rôle joué par les *Chicago Boys* vis-à-vis des dictatures latino-américaines (Pinochet, Videla). L'économiste M. Chossudovsky est un des premiers à dénoncer le caractère « néolibéral » des politiques économiques mises en œuvre au Chili et en Argentine sous l'inspiration des thèses défendues par les économistes de l'École de Chicago (1975, 1977a et b). Les échanges survenus en 1975 entre M. Friedman et A. Pinochet, le premier préconisant un « choc » anti-inflationniste au second, contribuent à associer durablement « néolibéralisme » et École de Chicago. À partir de la fin des années 1970 et jusqu'au début des années 1990, la critique de ce nouveau « néolibéralisme » devient un des thèmes privilégiés des opposants aux régimes dictatoriaux en Amérique latine (Foxley, 1982, Tironi, 1987), sans que l'origine européenne du terme ne soit alors interrogée ou même identifiée. Les ouvrages publiés en langues espagnole et portugaise dominent alors l'édition mondiale sur le néolibéralisme. La dénonciation qui en découle s'intègre alors au sein de la tradition critique latino-américaine (thèses de l'échange inégal, critique de la *dependancia*, etc.).

Au début des années 1990, cette réinvention critique du néolibéralisme est reprise par divers auteurs (Chomsky, 1994) pour être transposée à l'ensemble du monde, le néolibéralisme devenant alors une étiquette de plus en plus courante pour désigner l'ensemble des politiques économiques entreprises par le gouvernement des États-Unis et par les organisations intergouvernementales qu'ils contrôlent (FMI, BIRD). Au cours des années 1990, la « mondialisation néolibérale » devient synonyme d'une nouvelle forme d'impérialisme dont seraient responsables les États-Unis et leurs alliés, depuis l'accession au pouvoir de R. Reagan et de M. Thatcher, accusés d'imposer au reste du monde un ordre politique fondé sur la dérégulation généralisée des activités marchandes et sur la marchandisation progressive des activités publiques (Harvey, 2007). Cette assimilation du « néolibéralisme » aux idées minarchistes défendues par l'École de Chicago et par ses divers relais s'impose alors, dans les pays anglophones puis dans la plupart des autres pays du monde, comme l'acception la plus courante du terme au cours des années 2000.

Pendant ce temps, les études archéologiques sur le premier « néolibéralisme » issu du colloque Lippmann n'en reprennent pas moins, éclairant sous un nouveau jour les racines idéologiques de la construction européenne et, à travers elles, le cadre normatif dans lequel celle-ci continue à se déployer aujourd'hui (Burgin, 2012, Dardot, 2007 et 2010, Denord, 2009 et 2010, Laval, 2004, Schwartz, 2010).

Néolibéralisme lippmannien et néolibéralisme friedmanien

L'application, à partir du milieu des années 1970, du terme « néolibéralisme » aux idées de l'École de Chicago ne saurait masquer l'existence d'un néolibéralisme antérieur, d'origine principalement européenne.

Au-delà des divergences liées aux idiosyncrasies individuelles, il existe, sur le plan collectif, deux néolibéralismes distincts¹ : le premier, le néolibéralisme lippmannien, s'oppose au second, le néolibéralisme friedmanien, en ce sens qu'il suppose un effort important de

¹ Deux autres significations associées au « néolibéralisme » n'ont pas été étudiées ici. La première renvoie au mouvement « neoliberal » créé dans les années 1980 au sein du parti démocrate aux États-Unis par C. Peters et G. Hart (Rothenberg, 1984, Peters, 1985). Le « néolibéralisme » sert aussi à désigner, depuis cette époque, une nouvelle branche dans le champ académique des Relations internationales pour désigner l'approche proposée par J. Nye (1988) et R. Keohane en réponse aux thèses « néoréalistes » de K. Waltz.

régulation publique de la concurrence économique, que ce soit aux échelles nationale ou supranationale. Au contraire, le second néolibéralisme, inspiré de l'École de Chicago, privilégie une approche dans laquelle le marché constituerait un dispositif autosuffisant, dont le déploiement dépendrait de l'aptitude des États à restreindre leurs interventions aux tâches régaliennes classiques. Ces deux néolibéralismes ne sauraient être confondus, sauf à considérer comme négligeable la sévère condamnation du « laisser faire » exprimée par les premiers néolibéraux, Mises excepté. Il est ainsi possible d'identifier deux formes contemporaines de néolibéralismes politiques, celle qui vise à promouvoir une économie de marché encadrée par un régime juridique strict, compatible avec une large gamme de politiques sectorielles de protection et de mises en valeur des sociétés et des territoires dans lesquelles elles habitent, et celle qui, au contraire, se contente d'un cadre géopolitique minarchiste conforme à l'idéal friedmanien.

Ces deux acceptions du néolibéralisme ont été forgées dans des circonstances différentes, comme un programme politique positif pour le premier et comme une catégorie d'analyse critique pour le second. S'il existe bien plusieurs néolibéralismes, cela tient donc avant tout à l'existence de sources sémantiques successives, développées dans des cadres géopolitiques différents : l'Europe des années 1940 pour le premier et l'Amérique latine des années 1970-1980 pour le second. La polysémie qui en découle explique une partie de la confusion attachée à l'usage contemporain du terme (Boas, 2009).

Indépendamment des contextes dans lesquels ils ont été formulés, ces deux néolibéralismes présentent des caractéristiques normatives propres qui peuvent être mobilisées comme autant de grilles de lecture pour interroger et analyser les pratiques politiques contemporaines. Dans ces conditions il ne paraît pas absurde de considérer que certains acteurs adoptent une attitude néolibérale lorsque leurs comportements respectent les normes préconisées par l'un ou l'autre des deux néolibéralismes, y compris si les actes ainsi caractérisés ne sont pas reconnus comme tels par les acteurs observés. L'important alors est de bien préciser auquel des deux néolibéralismes on rattache le comportement en question. Des organisations intergouvernementales comme l'OMC, dotée d'un Organisme de Règlements des Différends, ou l'Union européenne avec sa commission à la concurrence, fonctionnent selon des normes qui les apparentent au premier néolibéralisme alors que, au contraire, le système de changes flottants adopté au cours des années 1970, conformément aux préconisations de M. Friedman, représente une organisation du marché monétaire plus proche du second néolibéralisme. Les très nombreux acteurs politiques, gouvernements nationaux mais aussi collectivités territoriales ou responsables métropolitains, qui cherchent aujourd'hui accroître l'attractivité et la compétitivité du territoire dont ils ont la charge, tout en poursuivant simultanément d'autres finalités exigeant des interventions de leur part pour mettre en œuvre des politiques de solidarité sociale ou de développement durable par exemple, se rattachent davantage au premier néolibéralisme qu'au néolibéralisme friedmanien, lequel exigerait que rien ne soit fait pour entraver les décisions des acteurs du marché. Il devient alors possible de déceler dans l'organisation politique du monde deux formes de gouvernementalités néolibérales à l'œuvre de façon concomitante.

Bibliographie

ANDERSON C. W., 1970, *The Political Economy of Modern Spain: Policy- Making in an Authoritarian System*, Madison, University of Wisconsin Press.

AUDIER S., 2012, *Néolibéralismes*, Paris, Grasset, 636 p.

- AUDIER S., 2008, *Aux origines du néo-libéralisme : Le colloque Lippmann*, Paris, Le Bord de l'Eau.
- AYRES R. L., 1975, "Development Policy and the Possibility of a "Livable" Future for Latin America", *The American Political Science Review*, vol. 69, n° 2, 507-525.
- AYRES R. L., 1973, "Political History, Institutional Structure, and Prospects for Socialism in Chile", *Comparative Politics*, vol. 5, n° 4, 497-522.
- BAILEY N., 1967, *Latin America in World Politics*, New York, Walker and Company.
- BAILEY N., 1965a, *Politics, Economics and Hemispheric Security*, New York, F. A. Praeger.
- BAILEY N., 1965b, "The Colombian "Black Hand": A Case Study of Neoliberalism in Latin America", *The Review of Politics*, vol. 27, n° 4, 445-464.
- BAUDIN L., 1957, « Le néo-libéralisme », *Revue des deux mondes*, n° de mars, p. 42-56.
- BILGER F., 1964, *La pensée économique libérale dans l'Allemagne contemporaine*, Paris, LGDJ, 341 p.
- BOAS T., GANS-MORSE J., 2009, "Neoliberalism: From New Liberal Philosophy to Anti-Liberal Slogan", *Studies in Comparative International Development*, vol. 44, n° 2, 137-161.
- BRINKLEY A., 1996, *The End Of Reform: New Deal Liberalism in Recession and War*, New York, Vintage, 384 p.
- BURGIN A., 2012, *The Great Persuasion, Reinventing Free Markets since the Depression*, Cambridge, Harvard University Press, 312 p.
- CHOMSKY N., 1998, *Profit over People, Neoliberalism and the Global Order*, New York, Londres, Seven Stories-Turnaround, 288 p.
- CHOSSUDOVSKY M., 1977a, "Legitimised Violence and Economic Policy in Argentina", *Economic and Political Weekly*, vol. 12, n° 16, 631-633.
- CHOSSUDOVSKY M., 1977b, "Dependence and Transfer of Intellectual Technology: The Case of Social Sciences", *Economic and Political Weekly*, vol. 12, n° 36, 1581-1583.
- CHOSSUDOVSKY M., 1975, "The Neo-Liberal Model and the Mechanisms of Economic Repression: The Chilean Case", *Co-existence*, vol. 12, no. 1, 34-57.
- COCKETT R., 1995, *Thinking the Unthinkable: Think-tanks and the Economic Counter-revolution, 1931-83*, London : HarperCollins, 416 p.
- DARDOT P., LAVAL C., 2010, *La Nouvelle Raison du monde, Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte.
- DARDOT P., LAVAL C., 2007, « La nature du néolibéralisme : un enjeu théorique et politique pour la gauche », *Mouvements*, vol. 50, n°2, 108-117.
- DENORD F., 2007, *Néo-libéralisme version française : Histoire d'une idéologie politique*. Paris : Demopolis.
- DENORD F., SCHWARTZ A., 2009, *L'Europe sociale n'aura pas lieu*, Raisons d'agir, Paris.
- DENORD F., 2010, « Les rénovateurs du libéralisme », in *L'État démantelé, Enquête sur une révolution silencieuse*, BONNELLI L., PELLETIER W. (dir.), Paris, La Découverte, p. 31-41.

- DIXON K., 1998, *Les Évangélistes du marché : Les Intellectuels britanniques et le néo-libéralisme*, Paris, Raisons d’agir, 111 p.
- EBENSTEIN L., 2012, *The Indispensable Milton Friedman: Essays on Politics and Economics*, Washington, Regnery Publishing, 257 p.
- ERHARD L., 1958, *Prosperity through competition*, New York, Prager, 277 p.
- FOUCAULT M., 2004, *Naissance de la biopolitique, Cours au collège de France*, Paris, Le Seuil.
- FOXLEY A., 1982, *Experimentos neoliberales en America Latina*, Santiago, CIEPLAN.
- FRANÇOIS-PONCET J., 1969, *La Politique économique de l’Allemagne occidentale*, Paris, Sirey.
- FRIEDMAN M., 1962, *Capitalisme et liberté*, Paris, Leduc, 320 p.
- FRIEDMAN M., 1951, “Nyliberalismen og dens Muligheter”, *Farmand*, vol. 17, n° 2, 89-93.
- FRIEDRICH C. J., 1955, “The Political Thought of Neo-Liberalism”, *The American Political Science Review*, vol. 49, n° 2, 509-525.
- GROSSER A., 1963, *Préface à l’édition française d’Une politique de l’abondance de L. ERHARD*, Paris, Robert Laffont, p. 7-27.
- HALIMI S., 2004, *Le Grand Bond en arrière*, Paris, Fayard.
- HANSLOWE K., 1960, “Neo-Liberalism: An Analysis and Proposed Application”, *Journal of Public Law*, vol. 9, n° 1, 96-114.
- HARTWELL R. M., 1995, *A History of the Mont Pelerin society*, Indianapolis, Liberty Fund.
- HARVEY David, 2007, *A Brief history of neoliberalism*. Oxford : OUP.
- HOOPES T. BRINKLEY D., 1997, *FDR and the creation of the U.N.*, New Haven : Yale University Press, 287 p.
- IKENBERRY J., 2011, *Liberal Leviathan: the origins, crisis, and transformation of the American world order*, Princeton, Princeton University Press, 372 p.
- KARM M., 2009, *L’Europe à l’économie du politique : les contributions des premiers néo-libéraux aux projets de gouvernance économique de l’Europe : paradigmes doctrinaux et implications politiques, 1938-1958*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses, 1385 p., 2 vol.
- KIPPING M., 1996, *Zwischen Kartellen und Konkurrenz: Der Schuman-Plan und die Ursprünge der europäischen Einigung 1944-1952*, Berlin, Duncker & Humblot, 384 p.
- KUISEL R., 1977, « Vichy et les origines de la planification économique (1940-1946) », *Le Mouvement social*, vol. 98, p. 77-101.
- KUISEL R., 1984, *Le Capitalisme et l’État en France*, Paris, Gallimard.
- KUNZ P.-A., 1962, *L’Expérience néo-libérale allemande dans le contexte international des idées*, Lausanne, Imprimerie Centrale.
- LAURENT A., *Le libéralisme américain : Histoire d’un détournement*, Paris, Belles Lettres, 271 p.
- LAVAL C., 2004, *L’École n’est pas une entreprise, Le néo-libéralisme à l’assaut de l’enseignement public*, Paris, La Découverte.

- LIPPMANN W., 1938, *La Cité libre*, Paris, Éditions de Médicis, 464 p.
- MIROWSKY P., PLEWE D., 2009, *The Road From Mont Pelerin: The Making Of The Neoliberal Thought Collective*, Harvard UP, 469 p.
- MITRANY D., 1944, *A Working Peace System, An Argument for the Functional Development for the Functional Development of International Organization*, Oxford, OUP, 63 p.
- MONT PELERIN SOCIETY, 2003, *Inventory of the General Meeting Files (1947-1998)*, Inventaire n°1, Gand, *Liberaal Archief*.
- MÖTTELI C., 1951, “The Regeneration of Liberalism”, *Swiss Review of World Affairs*, vol. 1, n° 8, 21-23.
- MOUFFE C., TURNER G., 1981, “Democracia y nueva derecha”, *Revista Mexicana de Sociología*, vol. 43, 1829-1846.
- NYE J. S., 1988, “Neorealism and Neoliberalism”, *World Politics*, vol. 40, n° 2, 235-251
- OLIVER H. M., 1960a, “German Neoliberalism”, *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 74, n° 1, 117-149.
- OLIVER H. M., 1960b, “Ordo and Coercion: A Logical Critique”, *Southern Economic Journal*, vol. 27, n° 2, 81-91.
- PECK J., 2010, *Constructions of Neoliberal Reason*, Oxford, OUP.
- PETERS C., KEISLING P., 1985, *A New Road for America: The Neoliberal Movement*, Lanham, Londres, Madison Books.
- RÖPKE W., 1940, *Explication économique du monde moderne*, Paris, Librairie de Médicis, 318 p.
- ROTHENBERG R., 1984, *The Neoliberals: Creating the new American politics*, New York, Simon and Schuster.
- ROUGIER L., 1938, *Les Mystiques économiques*, Paris, Librairie de Médicis, 282 p.
- TURNER R., 2008, *Neo-Liberal Ideology: History, Concepts and Policies*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 256 p.
- TIRONI E., 1987, *Pinochet, La Dictature néo-libérale*, Paris, Cetrul-L’Harmattan.
- SALIN P., 2002, « Le Néo-libéralisme, ça n’existe pas », *Le Figaro*, n° du 6 février.
- SCHWARTZ A., 2010, « Comment l’Union européenne ruine le contrôle public de l’économie », in *L’État démantelé, Enquête sur une révolution silencieuse*, BONNELLI L., PELLETIER W. (dir.), Paris, La Découverte, 74-82.
- SOLCHANY J., 2012, « Vertus et limites du déconstructivisme », *La Vie des idées*, 3 juillet 2012.
- STEDMAN JONES D., 2012, *Masters of the Universe: Hayek, Friedman, and the Birth of Neoliberal Politics*, Princeton, Princeton University Press, 418 p.
- STEIGERWALD D., 1994, *Wilsonian Idealism in America*, Cornell, Cornell University Press, 296 p.
- VILLEY D., 1944 (1985), *Petite Histoire des grandes doctrines économiques*, Paris, Génin.
- WOLFELSPERGER A., 2006, « L’ultra-antilibéralisme ou le style paranoïde dans la critique de l’économie de marché », *Commentaires*, vol. 29, n° 216, 909-918.

